



**Le bénévolat, facteur de retour à
l'emploi.
La reconnaissance des compétences
bénévoles**

**Livret 2
Cas individuels, bonnes pratiques et
témoignages**

N.B. La plupart de ces cas ont été recueillis au sein du Réseau France Bénévolat ou du Secours Catholique.

Tous les prénoms ont été changés

- **Le parcours de Véronique:**

Véronique était Responsable Ressources Humaines d'une moyenne entreprise, environ 40 ans, formation supérieure, parcours professionnel « sans histoires ».

Licenciée pour des raisons économiques début 2003.

Contact avec France Bénévolat par l'intermédiaire d'une amie qui commençait à se faire du souci pour elle : 6 mois de chômage, marché du travail particulièrement atone, plusieurs entretiens avec des conclusions du type « avec votre CV, vous n'avez pas de souci à vous faire »...mais aucune piste opérationnelle, d'où un début de déprime et d'isolement.

France Bénévolat lui a proposé une très courte mission dans une petite association d'accompagnement d'anciens malades alcooliques.

Cette association avait besoin d'un regard externe sur son « organisation au quotidien », fonctionnant avec 3 salariés sous « emplois aidés » (eux-mêmes anciens malades), des vacataires rémunérés (animateurs d'ateliers) et des bénévoles (dont des médecins).

Cet audit a été mené rapidement et facilement par Véronique, car ce travail correspondait à son expérience. Elle l'a restitué à l'ensemble de l'association (40 personnes) de façon très humoristique, sur le registre « d'un regard d'étonnement externe qui n'a pas tout compris » ; il a donc été accepté sans difficultés.

Véronique a retrouvé du travail 2 mois après (chargée du recrutement dans un grand magasin). Elle a affirmé que ce petit travail bénévole l'avait beaucoup aidé psychologiquement, au moment où « elle entrait dans une mauvaise spirale » et qu'en particulier, « ça lui a redonné la pêche » et confiance en elle pour les entretiens d'embauche.

- **L'interview de Hélène :**

Hélène est jeune diplômée bac +5 d'une école de commerce. Elle s'est tournée vers le bénévolat au moment où elle s'est retrouvée sur le marché de l'emploi.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Faire quelque chose de constructif dans sa semaine. Le chômage procure soudainement trop de temps. Hélène souhaitait profiter de ce temps pour être au service des autres.

Sortir de soi, ne pas être son seul « objet » de préoccupation car c'est angoissant et appauvrissant.

S'obliger à aller vers les autres.

Vendre son CV, qu'il n'y ait pas de vide

Démontrer une volonté d'être active et la valoriser sur son CV, » *ça la fiche mal de n'avoir rien fait pendant 6 mois !* »

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Ecoute et activités avec des femmes migrantes et parfois sans papier.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Etre à l'écoute des autres, être présente, accepter la différence et la comprendre, c'est toujours facile à dire mais avec les gens en face, dans leur misère et leur culture ça met face à la réalité de nos sentiments réels.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Ça a dépassé ses attentes sur un plan humain

Que vous procure cette expérience ?

Un enrichissement personnel, de type développement personnel : rester lucide sur le monde, en contact avec les réalités. Elle a appris à écouter les autres, à s'engager dans un rapport non contraint par une hiérarchie par sa propre volonté, ce consentement est agréable et ajoute au sentiment de donner et de s'engager moralement

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Hélène vient d'accepter un poste en CDI auquel elle pense réussir à s'adapter, parce que l'expérience bénévole lui a permis de mieux cerner ses valeurs : elle sait qu'elle aurait craqué si dans son job elle était amenée à profiter de clients sans défense face aux techniques marketing. Elle aura un poste de négociation d'entreprise à entreprise et n'aura pas de scrupule à négocier âprement avec des interlocuteurs pour lesquels gagner par tous les moyens est aussi la règle.

Elle pense aussi que ça lui permettra de relativiser et de ne pas être absorbée par l'ambition et la réussite à tout prix, qu'elle considère maintenant comme plus futiles.

Elle espère vraiment réussir à concilier vie professionnelle et bénévolat.

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

Hélène est restée d'abord 4 mois au chômage, elle a trouvé un premier CDD et a suspendu son bénévolat qu'elle a repris ensuite pour des raisons différentes de son premier engagement : il ne s'agissait plus de remplir un temps trop vide mais de garder le contact avec ce qu'elle considère aujourd'hui être « *la vraie vie* », le monde de l'entreprise étant dans son propos de l'ordre de la construction loin de la réalité de ce que vit la majorité des gens.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Oui.

Lui parlez-vous de votre engagement ?

Pas spécialement, ça n'est pas tellement rentré en ligne de compte dans la mesure où ce qu'elle faisait en tant que bénévole n'avait pas de rapport direct avec le type d'emploi qu'elle recherchait.

A votre avis comment le considère-t-il ?

Hélène a été surprise de l'accueil plutôt positif des Gestionnaires de Ressources Humaines par rapport à cette démarche qui semblait prendre cela pour une attitude, voire un signe, de personnalité intéressante.

L'entourage professionnel, en revanche, de culture purement marchande, semble y conférer une valeur péjorative et non professionnelle, prendre cela pour une forme de volonté de se singulariser (*« écouter les autres ne sert pas à grand-chose, tu te fais plaisir... »*)

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

D'abord en acceptant de les prendre, Hélène a essuyé pas mal de refus avant d'être intégrée au Secours Catholique sur le motif qu'elle était au chômage et susceptible de quitter l'association à tout moment. Elle a trouvé que c'était même parfois dit de manière un peu rude et sans un minimum de dialogue.

Le chômage c'est humiliant, pouvoir dire que l'on fait quelque chose d'utile permet vraiment de dépasser cette « honte ».

Au contraire, pensez-vous préférable que ces deux « mondes » restent indépendants l'un de l'autre ? Pour quelles raisons ?

Hélène pense en effet que si l'association développe des services pour les bénévoles (type entretien de débriefing, de suivi, attestation etc. ...), il faut que les conditions dans lesquelles cela se déroule soit séparées du contexte d'intervention du bénévole, notamment pour préserver la confidentialité et ne pas les mettre en porte à faux en mélangeant une position de bénévole et de bénéficiaire, face aux autres.

Il est peut être préférable de nouer des partenariats plutôt externes qui assureraient ces services, même d'associations à associations (ex le secours catholique qui a des points conseils emploi pourrait être une ressource pour une autre association pour aider leurs bénévoles).

Il faut que ce soit proposé uniquement à ceux qui le veulent et pas que ça devienne systématique car cela entrerait en contradiction avec la liberté du bénévole.

Enfin, Hélène pense que ce serait nécessaire de mener des campagnes d'information et de sensibilisation pour mieux faire connaître l'action des associations, et modifier les représentations de l'opinion publique en général et du secteur marchand en particulier sur cette idée reçue d'inutilité, et d'amateurisme.

• Le parcours de Jacqueline :

Jacqueline, âgée d'une quarantaine d'années, était Responsable « Gestion Ressources Humaines » dans un grand Groupe industriel. Elle souhaitait changer de métier pour une activité qui ait plus de Sens. Elle a donc négocié un départ amiable sous « transaction ».

Elle visait un poste dans une association, mais ne connaissait pas du tout « ce monde », ses seules références et schémas de pensée étant l'entreprise classique.

A l'initiative et sous la responsabilité de France Bénévolat, Jacqueline a mené, pendant environ 4 mois, une enquête lourde sur « la gestion des ressources humaines bénévoles » auprès d'une vingtaine de réseaux associatifs.

La synthèse et la restitution ont parfois été difficiles, car Jacqueline a eu du mal à se détacher de son modèle d'entreprise classique et à comprendre que les

associations fonctionnaient sur d'autres modèles. Un colloque a été monté et un document a été publié à partir de son travail ; les deux opérations ont été de vrais succès. Jacqueline s'est ainsi constituée un réseau relationnel dans le Monde associatif et a trouvé un poste de GRH dans une grande association s'occupant d'handicapés, quasiment par ses propres moyens.

• **L'interview de Anne :**

Anne a 27 ans, elle a un diplôme de graphiste et vient de terminer ses études.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Anne s'est tournée vers le bénévolat au moment où elle devait rechercher un emploi, pour occuper son temps en se rendant utile, mais elle précise qu'elle souhaite vraiment continuer quand elle aura retrouvé un emploi, ce n'est pas seulement pour occuper ce temps.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Distribution de boissons chaudes 2 heures semaine.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Aller vers les autres.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui le sentiment d'utilité est réel.

Que vous procure cette expérience ?

Anne a acquis plus de facilité pour aborder les gens dans la rue. Elle était plutôt méfiante et timide avant, elle pense que ça joue dans ses capacités relationnelles notamment pour sa recherche d'emploi, les relations n'étaient pas faciles pour elle avant, elle risquait peut-être un certain isolement.

Par ailleurs, le bénévolat a éveillé en elle une conscience politique, elle voit des choses humainement scandaleuses et pense voter aux prochaines élections alors que son éducation ne l'avait pas éveillé à cette conscience, voire défend des idées opposées.

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Pas fondamentalement mais si elle pouvait bien sûr travailler en communication pour les associations ou pour des causes sociales et humanitaires elle aimerait vraiment cela.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Anne a fait des piges ici ou là mais n'a pas vraiment structuré de recherche d'emploi. Il semble qu'elle l'envisage et que ce temps un peu moratoire a permis d'achever un processus d'engagement vers la vie active.

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

1 an environ.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Pas encore mais va le faire.

Lui parlez-vous de votre engagement ?

Sans objet.

A votre avis comment le considère-t-il ?

Elle pense que les entreprises de communication peuvent trouver cette démarche intéressante et signe d'ouverture aux autres. S'intéresser à la demande et aux besoins des autres peut être transférable au contexte professionnel (comprendre la demande du client).

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

En s'intéressant et en recensant les compétences, notamment pour les jeunes, par exemple sur des fiches profils et des bases de données pour pouvoir les mobiliser en cas de projet qui pourrait procurer des occasions de les mettre en œuvre.

En mettant en place un système de communication interne (gestion d'un bénévolat de mission interne) avec les bénévoles par Internet et en les alertant quand il y a des projets susceptibles de les intéresser.

En les valorisant auprès des partenaires entreprises.

En valorisant leur réalisation (espace Internet dédié à valoriser les talents vis-à-vis des entreprises par exemple).

En créant des occasions de temps de rencontres informelles en dehors des temps de présence pour que les bénévoles puissent se rencontrer entre eux et leur permettre de tisser des liens personnels d'abord mais pourquoi pas qui pourraient avoir des retombées professionnelles avec des actifs ou d'autres personnes en recherche d'emploi pour s'entraider.

Au contraire, pensez-vous préférable que ces deux « mondes » restent indépendants l'un de l'autre ? Pour quelles raisons ?

Trouverait vraiment bien que des choses soient faites pour les bénévoles en recherche d'emploi n'a pas de gêne ni de principe sur le sujet, voit ça comme un échange de services équitables.

• Le témoignage de Jacqueline « 2 » :

Je suis arrivée à Alès en décembre 2005 lorsque mon conjoint a été muté. Une fois passé le délai nécessaire à notre installation ici et n'ayant pu trouver de travail malgré de nombreux courriers envoyés, je me suis réinscrite à l'Agence Nationale pour l'Emploi. En parallèle, je suis allée à la recherche d'expériences bénévoles. Je considère, en effet, le bénévolat comme une activité me permettant d'éviter l'enfermement et m'aidant à me sentir utile. C'est ainsi que j'ai rencontré l'association France Bénévolat.

Ce n'est pas la première fois que j'adopte cette démarche au cours d'une recherche d'emploi. J'en veux pour exemple les quatre années où j'ai vécu à la Réunion. Faute de trouver un emploi, j'ai aidé bénévolement des femmes en difficultés dans un foyer qui les hébergeait (rédaction d'un journal, cours de remise à niveau, rédaction de curriculum vitae, préparation d'entretiens...). Suit à cela, j'ai obtenu un poste de pigiste pour un magazine local, « vendu » ma voix pour des spots audio et télé, écrit des articles pour un magazine économique.

Aujourd'hui, je m'occupe bénévolement de la bibliothèque d'une association de lutte contre les exclusions. Je ne pourrais être que très difficilement bénévole dans une association où il me serait demandé autre chose que ce que je sais

faire. Heureusement mon expérience professionnelle est adaptable à une multitude de bénévolat. Le bénévolat est aussi, d'après moi, une possibilité de faire partager ces acquis et ces expériences, de créer un réseau relationnel grâce aux rencontres et à la richesse des contacts. Ainsi, il apparaît comme une véritable opportunité de rencontres pouvant permettre de déboucher sur un emploi.

Pour conclure, je dirai qu'à chaque fois, le fait d'être bénévole m'a permis de sortir de l'enfermement inéluctable provoqué par une recherche d'emploi en solitaire, souvent longue et de fait très dévalorisante. Etre bénévole permet de retrouver un statut social, et constater que le service rendu est positif et très valorisant. Enfin, pour quelqu'un qui arrive dans un lieu, c'est également une manière de rencontrer des gens et d'élargir son cercle d'amis.

• **Le parcours de Jacques :**

Jacques est un jeune père de famille de 35 ans qui menait une vie professionnelle stressante mais confortable.

Après de bonnes études dans une école commerciale, il s'est spécialisé dans le marketing de distribution de la presse.

Son entreprise ayant connu de graves difficultés, comme d'autres, il s'est trouvé au chômage.

C'est là que ne retrouvant pas immédiatement un nouvel emploi, malgré un bon réseau relationnel, il a songé à se rendre utile en tant que bénévole associatif.

Sur le site Internet de France Bénévolat, il a trouvé une proposition de mission pour le niveau national (recherche de financements auprès des caisses de retraite).

Tout en continuant à chercher activement un emploi, il a passé près de 6 mois, à raison d'une moyenne de 2 jours par semaine parmi nous, à faire profiter notre association de son savoir faire professionnel et à profiter lui même d'une meilleure connaissance du monde associatif.

Très actif, Jacques a ainsi pu conserver à la fois une habitude ininterrompue du travail en équipe et un moral au beau fixe malgré une pénible période d'inactivité professionnelle. C'est ainsi que malgré une vive compétition, il a retrouvé un emploi dans sa spécialité, son passage par la case bénévolat ayant été très appréciée.

Cependant, dans sa recherche de sens à donner à sa vie, Jacques avait pris goût au monde associatif. Récemment son expérience à France Bénévolat lui a permis de prendre un nouveau tournant professionnel au sein d'une structure mi associative / mi mutualiste qui s'occupe d'orphelins.

Ayant pris goût au bénévolat et malgré ses nombreuses obligations, il vient de nous proposer de revenir aider France Bénévolat en tant que bénévole occasionnel.

L'interview de Marie-Louise :

Marie-Louise, 59 ans, dispensée de recherche d'emploi, s'est engagée dans le bénévolat en novembre 2005, perte d'emploi en octobre 2005. Antérieurement responsable commerciale dans une banque.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Souhait de s'occuper, d'utiliser ses compétences au service des autres.

Que faites vous dans vos activités bénévoles ? Qu'aimez-vous faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Gestion de ressources humaines, activité relativement proche de ce qu'elle faisait avant (commerciale). Dimension administrative et relationnelle.

Avait une valeur travail forte antérieurement et des responsabilités. Finalement elle satisfait ces besoins en ayant plus que les bons côtés (ne subit plus les inconvénients du travail : pression sur le résultat, peur des risques, des erreurs, stress, insomnie...)

A une marge d'initiative, la confiance de son référent et la supervision qui lui permet retour sur son travail et confirmation de sa réussite et de son utilité.

Pense néanmoins qu'elle pourrait faire plus en terme de capacités mais ça lui convient très bien comme ça.

Que vous procure cette expérience ?

Occupation, épanouissement personnel, équilibre de vie, plaisir (intérêts pour l'activité, sentiment de réussite).

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Sans objet.

Etes-vous suivi par un référent emploi ? Est-elle reconnue, prise en compte par vos référents « emploi » ?

Idem.

Que pourrait faire l'association pour aider les bénévoles dans leur recherche d'emploi ?

Les bénévoles demandent souvent des certificats « de bénévolat » qui décrivent les durées et activités confiées ainsi qu'une appréciation sur leur contribution.

Autres apports de l'entretien :

Marie-Louise témoigne des attentes observées chez les autres bénévoles : si majoritairement tous viennent avec une réelle volonté d'aider, certains ont une attente en retour plus ou moins claire, consciente et verbalisée.

Proposer d'être bénévole dissimule parfois une demande que pour des questions de logiques personnelles (gêne, ne pas (s') avouer sa détresse, sa fragilité, logique d'honneur, de dignité, de survie) les personnes ne réussissent pas à formuler : une demande de logement, de justificatif de travail, d'intégration sociale et culturelle (mieux parler le français par exemple).

La demande est parfois explicite : vivre une expérience significative dans le cadre d'une formation par exemple ou d'une reconversion (fait office de validation du projet ou de mise en œuvre de compétences).

• **L'interview de Bernard :**

Bernard a toujours voulu travailler dans le secteur sanitaire et social. Mais, les circonstances personnelles l'ont contraint à quitter la scolarité en 3^{ème} et à entrer dans la vie active. Il a tenté à deux reprises à cette époque de passer le concours de moniteur éducateur et a échoué. Les échecs répétés conjugués aux facteurs personnels ont déclenché une dépression durable dont il a commencé à émerger au bout de 8 ans sous l'impulsion d'un prêtre qui l'a mis en relation avec le Secours Catholique. Il ne retravaille pas encore et vit actuellement du RMI.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Pouvoir vivre sa vocation à défaut de pouvoir en vivre.

Que vous procure cette expérience ?

Bernard a renoué avec une vie sociale interrompue, il a pu retrouver et maintenir une certaine dynamique qui le rend aujourd'hui plus en mesure d'aller vers une formation ou un emploi en rapport avec ce qu'il recherche.

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Le conforte dans son désir de travailler au service des autres.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Il aimerait que cette expérience lui permette de travailler dans une association, (il aimerait que ce soit le secours catholique) en bénéficiant d'un dispositif d'emploi de type adulte relais pour accéder plus facilement à une formation, constituer une expérience significative, voire validable, dans le cadre d'une VAE et restaurer des droits perdus.

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

Plus de dix ans.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Service RMI.

Lui parlez-vous de votre engagement ?

Oui.

A votre avis comment le bénévolat est-il pris en compte?

Bernard en a parlé à l'oral d'une sélection de formation dans un Institut de Travail Social mais il a vraiment eu le sentiment que son engagement n'était pas du tout pris en compte, voire était considéré comme non professionnalisant.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

En cherchant un peu à savoir ce que vivent les bénévoles, s'ils travaillent ou pas. En essayant (dans la mesure où c'est possible) de leur procurer des activités en rapport avec leur recherche d'emploi ou le domaine d'emploi qu'ils recherchent.

En essayant, lorsqu'il y a des opportunités d'emploi dans l'association, de les proposer en priorité aux bénévoles.

En délivrant des attestations de compétences.

En se mettant à certains moments en appui ou en médiation lorsque les bénévoles sont face aux pesanteurs de l'administration et tournent vraiment en

rond, sont aux prises avec une certaine mauvaise volonté, ou incohérence, notamment pour accéder aux formations.

• **Le témoignage de Laura :**

Alors que je travaillais en qualité de secrétaire dans une administration, j'ai pris un congé parental de trois ans au cours duquel j'ai été licenciée. Aujourd'hui je suis en recherche d'emploi. Je suis tout à fait consciente qu'ayant eu peu de pratique dans ce domaine, je manque d'expérience du point de vue d'un employeur. C'est alors que j'ai décidé de faire du bénévolat dans mon domaine de compétences. Toutefois, je n'ai pas attendu d'être en recherche d'emploi pour faire du bénévolat. En effet, je suis bénévole dans l'association de parents d'élève et je m'occupe de l'organisation de différentes manifestations. Si je n'étais pas tenue de travailler, je consacrerai mon temps aux associations mais il ne peut en être ainsi.

Aujourd'hui, je cherche des postes de secrétaire bénévole afin d'apporter ce que je sais et apprendre ce que je ne sais pas. Dans ce cadre là, le bénévolat peut m'apporter beaucoup. Cette démarche là n'est pas envisageable dans une entreprise sauf sous des conditions très précises et dans un laps de temps très court.

Outre la mobilisation des compétences et l'acquisition d'expériences, le bénévolat m'amène à rencontrer des personnes différentes, échanger ou bien me permet de rester dans la société.

Je dois dire qu'en recherche d'emploi, j'ai tapé aux portes de nombreuses associations pour proposer mes compétences. J'ai souvent été très mal reçue. Puis j'ai rencontré France Bénévolat Alès à qui j'ai proposé mon projet de bénévolat exposé comme suit :

En recherche d'emploi, je souhaite œuvrer dans des associations d'action sociale. Pour ce faire, je propose d'intervenir sur des tâches administratives afin d'acquérir de l'expérience dans le secrétariat.

Aujourd'hui, j'interviens pour l'ADMR.

En ce qui concerne ma recherche d'emploi à proprement parler, je suis suivie par un organisme de formation. Ces deux actions m'apparaissent comme complémentaires. Je souhaite maintenant que les choses se débloquent très rapidement.

• **Contribution personnelle de Anne (France Bénévolat Nantes/Atlantique) :**

Sans enfermer les demandeurs d'emploi dans une catégorie spécifique, ce qui risquerait de les isoler par rapport aux autres bénévoles, il me semble important d'ouvrir le débat sur l'importance de la contribution des demandeurs d'emploi dans les associations et l'apport indéniable que constitue pour cette population le retour à une activité même à titre bénévole.

Moi-même en recherche d'emploi depuis 6 mois, il m'est facile de présenter les nombreux atouts que représente l'investissement d'un demandeur d'emploi dans une association, quels que soient ses buts d'ailleurs, du moment que bénévoles et associations trouvent leur intérêt.

Du côté du bénévole - demandeur d'emploi, le retour à une activité en douceur permet non seulement de rompre l'isolement dans lequel on a tendance à s'enfermer dès lors que l'on perd des horaires de travail réguliers, les relations avec des collègues de travail ou les collaborateurs, mais aussi de retrouver confiance dans ses propres capacités.

De retour de l'étranger après une période de 9 ans, j'ai été personnellement très vite confrontée à la difficulté de réadaptation à la société française ainsi qu'à la méconnaissance du marché du travail en France. Le but pour moi fut en fait multiple: d'une part, reprendre mes marques dans la société française, d'autre part, faire accepter par les recruteurs mes compétences acquises à l'étranger. A cet égard, je devais également reprendre confiance dans mes capacités et vérifier par moi-même du possible transfert de mes compétences dans un contexte français.

C'est finalement par l'action bénévole au sein de la CIMADE que j'ai rejoint depuis janvier, que je peux réaliser mon projet de réinsertion professionnelle. La reprise de confiance en soi est déterminante dans la recherche d'emploi. La part psychologique est malheureusement niée par les professionnels du secteur de l'emploi, le demandeur d'emploi étant la plupart du temps renvoyé à sa solitude voire à une image de lui-même très négative.

C'est sans doute sur le plan de l'accompagnement que les associations ont un rôle à jouer. Non qu'il faille faire des associations des palliatifs aux carences de l'ANPE, ce n'est pas mon propos. Mais je pense que les associations peuvent valoriser l'action et la contribution des demandeurs d'emploi en prenant en compte leur statut et leurs spécificités au niveau de leurs compétences et de leurs attentes par exemple, et cela, dès l'accueil du bénévole dans l'association.

Une association, c'est la possibilité pour le demandeur d'emploi de redécouvrir le fonctionnement d'une équipe, un emploi du temps avec des horaires réguliers, une activité valorisante car au service des autres. Bien sûr, il est impératif pour le demandeur d'emploi de consacrer du temps personnel à sa recherche et de rester disponible à toute proposition d'emploi. La plupart du temps, c'est loin d'être évident pour lui tant sont grandes son implication et son activité au sein de l'association qu'il a rejoint. C'est pourquoi il semble important, - je le répète-, pour les associations de prendre en compte le statut du bénévole dès son arrivée voire d'assurer une forme d'accompagnement. Sans que cela devienne un surpoids pour le fonctionnement des associations, il serait souhaitable d'envisager de mutualiser les actions des associations oeuvrant dans l'aide au retour à l'emploi avec les associations possédant dans leurs rangs des demandeurs d'emploi, comme cela a été évoqué lors du débat sur le sujet au cours de l'assemblée générale de France Bénévolat à Nantes.

Bien d'autres aspects de la question peuvent être encore abordés, la réflexion est néanmoins lancée et je m'en réjouis tant la prise en compte de la précarité et de la difficulté à retrouver sa place dans la société est un enjeu non seulement actuel mais encore capital dans notre pays. Les valeurs portées par l'engagement bénévole et le mouvement associatif peuvent à mon sens apporter une réponse riche d'expériences et d'enseignement.

• **L'interview de André :**

André, 46 ans, responsable financier, retravaille depuis janvier 2005 en secteur associatif. Occupait auparavant le même poste mais en secteur marchand.

Qu'est ce qui vous a conduit à devenir bénévoles ?

Antérieurement responsable financier dans le secteur marchand, André a perdu son emploi en octobre 2004. Il se questionne sur le sens de sa vie, l'impact qu'il pourrait avoir sur la Société.

Le chômage a été l'occasion d'un temps de réflexion pour actualiser ses motivations : il ne trouvait plus d'utilité à son travail ; et l'attrait pour la réussite et les responsabilités s'était estompé.

Le travail qu'il faisait était très spécialisé et centré sur les chiffres ; il était devenu routinier, voire déshumanisé (segmentation des activités). Le besoin de se sentir utile est devenu plus manifeste.

Son engagement a donc eu pour lui un motif en premier lieu généreux (utilité), existentiel (entretenir une vie sociale), mais également un objectif stratégique : vérifier ses possibilités de reconversion du secteur marchand vers le secteur associatif.

Que faisiez-vous dans vos activités bénévoles ? Qu'aimiez-vous faire ? Ou moins faire ?

Changement total par rapport à son travail : mise en place de projets (organisation du volontariat). André a pu tout faire de A à Z avec une totale confiance. Pas de contrainte de temps, même s'il mettait un point d'honneur à tenir des délais. Pas de contrainte hiérarchique, relations d'alter ego, même avec les responsables, même si l'action se situe dans une organisation nécessaire. Pas de crainte d'erreur, d'enjeu de pouvoir. Considère néanmoins que c'est un travail à proprement parlé, le bénévolat demande aussi de la qualité et des compétences professionnelles.

La conduite de projets lui a permis de lier l'action à un but fixé par le projet associatif.

Il a rétabli le contact entre l'action et la manifestation concrète du résultat (utilité, réussite).

Que vous a procuré cette expérience ?

L'expérience bénévole a fait office de validation d'un projet de reconversion.

Il avait ressenti la suspicion des associations par rapport à ses motivations. Il admet aujourd'hui que ses représentations étaient en partie idéalisées. Mais l'expérience lui a permis de les corriger. Il est donc important que l'association ne manifeste pas trop d'a priori et joue un rôle d'accueil et de régulation sur ce point.

Ses conclusions aujourd'hui sont que les relations ne sont pas nécessairement meilleures dans le secteur associatif, voire pire parfois sur des enjeux de pouvoir, notamment entre bénévoles et salariés (entre élus et encadrement salarié par exemple).

Elle a également changé sa relation au travail et sa manière de travailler. Il n'attend plus que l'organisation lui procure du sens dans une attitude passive mais décrit une attitude « proactive » de recherche de sens dans le travail (elle se manifeste par exemple par le fait de s'intéresser à ce que font les autres), il n'est plus centré strictement sur le résultat comme auparavant.

A votre avis a-t-elle eu ou aurait-elle pu avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Pas au plan des activités elles-mêmes, Mais elle a été une occupation soutien au quotidien.

Les professionnels du secteur marchand ne s'y sont pas intéressés.

Etiez-vous suivi par un référent emploi, reconnaissait-il votre engagement bénévole ?

Très peu de contact pendant son année de chômage. N'a pas eu l'impression que le bénévolat était reconnu en tous les cas pas par les entreprises du secteur marchand.

Que pourrait faire l'association pour aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Ouvrir son réseau relationnel pour mise en relation recommandation notamment si vocation associative. Ne pense pas que d'autres services soient à mettre en place car ils existent par ailleurs.

Pense que les responsables associatifs ont sûrement un réseau qui n'est pas exploité. Il pense que le soutien apporté est peut-être trop « compassionnel et affectif» ... alors qu'il pourrait être plus factuel (mettre en relation, délivrer des attestations précises de compétences).

Il faudrait également faire évoluer les représentations réciproques entre secteur marchand et secteur associatif pour faciliter les passages des actifs entre ces deux univers trop cloisonnés, la catégorisation excessive freine trop les possibilités de rebondir qui sont pourtant nécessaires aujourd'hui.

Autres apports de l'entretien :

Pour André, la satisfaction est liée au bénévolat c'est-à-dire à la liberté de l'engagement, à l'absence de lien de subordination et à la proximité vocationnelle entre valeurs et projet des deux protagonistes (l'association et le bénévole): il ne recherchait pas à entrer dans le secteur associatif en tant qu'environnement de travail (pour sa réputation d'être moins sous pression par exemple) mais pour servir véritablement une cause qui ait du sens pour lui.

Pour preuve, André devenu depuis salarié dans une association envisage aujourd'hui de reprendre le bénévolat suspendu le temps de son adaptation à son nouvel emploi, en parallèle à son travail actuel malgré qu'il ait réussi sa reconversion professionnelle vers le secteur associatif...

• **Le témoignage de Caroline :**

Originnaire d'Alès, je suis partie faire mes études à Montpellier. Là-bas, j'ai validé un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées dans les processus d'exclusion, les dynamiques d'intégration et les changements sociaux. Suite à l'obtention de quelques contrats à durée déterminée, j'ai été dans l'obligation de rentrer et de m'installer dans le Gard afin d'assumer les difficultés familiales qui m'incombaient à ce moment là. Je me suis retrouvée totalement isolée professionnellement parlant car je ne possédais ici aucun réseau relationnel. Sur les conseils éclairés de la personne avec laquelle je travaillais mon projet, j'ai rencontré France Bénévolat afin de combler ce manque. En effet, par les missions qu'elle développe, je pensais que cette association pouvait être la plus à même de m'orienter. C'est ainsi que je suis devenue bénévole pour le Centre de France Bénévolat Alès.

Cette expérience m'a permis de mobiliser le savoir transmis au cours de ma formation et de le transformer en savoir-faire. Pour ce, j'ai élaboré un projet proposant des actions à mettre en place pour répondre à une problématique bien précise. Outre l'élaboration de projet, j'ai constitué un budget prévisionnel et recherché des financements. Toutes ces tâches demandent la maîtrise de compétences en lien avec ma formation qui m'amène à des postes de chargée de mission. Je suis aujourd'hui salariée pour France Bénévolat Alès car ce projet a donné lieu à des subventions permettant le financement d'un temps de coordination. Je suis en Contrat Aidé, il s'agit là d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Ce dernier apparaît comme un véritable pied à l'étrier. J'ai passé différents entretiens depuis le début de mon contrat et je dois dire que je me suis sentie beaucoup plus à l'aise et forte d'une expérience certaine face aux recruteurs. J'en veux pour preuve le Contrat à Durée Déterminée que je viens d'obtenir sur des fonctions de coordination pour une autre association du bassin alésien. Il est évident que je suis dans une situation de précarité. Somme toute, ce temps me permet d'asseoir une certaine expérience. Il est question ici d'une véritable Insertion par l'Activité Economique.

J'ajouterai que je n'ai pas attendu ma recherche d'emploi pour faire du bénévolat. Toute ma scolarité a été balisée par des expériences bénévoles choisies en fonction du projet associatif. J'ai moi-même créé une association à Montpellier. Aujourd'hui, après le départ de plusieurs membres, nous avons décidé que le projet associatif serait repris par une autre association puisqu'elle était intéressée, il s'agit de Médecins du Monde. Pour ma part, je continue à faire du bénévolat pour deux associations du territoire alésien en fonction des disponibilités dont je dispose. Cela me permet de rencontrer des personnes, de créer des liens et participer à la construction de projets que je partage avec d'autres et dont la construction représente une véritable mise en perspective du présent à venir.

• **Le parcours de Chantal :**

Son mari étant arrivé à l'âge de la retraite et une opportunité s'étant présentée, ils décidèrent de céder leur entreprise spécialisée dans l'entretien et l'installation de chauffage individuel, dans laquelle Chantal assurait la gestion.

En ce qui concerne Chantal, au moment de la cession elle avait environ 58 ans. Pour pouvoir bénéficier d'une retraite complète il lui manquait 4 trimestres.

Après des recherches longues et infructueuses, le moral diminuant et souhaitant acquérir de nouvelles compétences (informatiques...) et retrouver le monde du travail, elle s'est présentée à une de nos permanences.

Son profil ainsi que son sens du contact humain nous ont incités à l'intégrer au sein de notre association. De ce fait, elle a retrouvé confiance en elle en participant à diverses manifestations et en s'impliquant dans la gestion informatisée. Soutenue et conseillée par l'ensemble de l'équipe elle a repris ses recherches d'emploi après valorisation de son CV et rapidement une offre s'est présentée. Choisie parmi plusieurs candidates pour être hôtesse d'accueil dans un magasin de prêt à porter, elle a d'abord assuré un remplacement, suivi d'un CDD qui doit prochainement se concrétiser par une CDI.

• **L'interview de Louise :**

Louise, 50 ans, retravaille depuis un mois

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Louise n'a pas travaillé pendant une quinzaine d'années, durant lesquelles elle a également vécu à l'étranger. Son objectif était stratégique ; Louise, après un bilan de compétences, hésitait entre deux choix professionnels dans le domaine Gestion des Ressources Humaines : recrutement ou relation avec des entreprises dans le cadre des formations en alternance.

Elle voulait également faire quelque chose d'utile, à valoriser sur son CV, démontrer son aptitude à être active.

Mettre des compétences en œuvre.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Suivi des stagiaires avec les organismes de formation.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Louise a eu tout de suite de vraies responsabilités, un travail réel, une réelle intégration, pas de distinguo par le statut.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Louise a pu trouver un poste de bénévole au Secours Catholique précisément dans le domaine qu'elle visait et dans lequel elle vient de retrouver un emploi.

Que vous procure cette expérience ?

Elle a réellement contribué à la préparer dans sa démarche de retour à l'emploi, ça a été une étape de confirmation de ses choix et de prise de confiance en elle. Lorsque l'opportunité d'emploi s'est présentée, elle s'est sentie prête.

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Pas directement car il a été élaboré avec l'aide d'un consultant dans le cadre d'un bilan de compétences, mais il a permis de confirmer le choix professionnel.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Ne sait pas à quel point le bénévolat a été pris en compte dans son recrutement, pense que oui, que ça a confirmé ses compétences par une expérience récente significative mais ça n'a pas été explicitement dit par son employeur.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

A coupé les ponts avec l'ANPE car son référent lui a quasiment fait injonction d'abandonner son bénévolat au prétexte qu'il la détournait de sa recherche d'emploi et a voulu l'obliger à participer à une autre démarche d'orientation sur les créneaux horaires de son bénévolat. Elle s'est donc radiée d'elle-même pour ne plus avoir à subir ce type de pression, dans la mesure où de toute façon elle ne touchait rien. Mais tient à dire à quel point elle trouve cela scandaleux et imagine le désarroi provoqué sur les demandeurs d'emploi qui ne peuvent se soustraire à ce genre de pression.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

En gérant bien leurs bénévoles, comme le fait le Secours Catholique en permettant aux bénévoles demandeurs d'emploi de mettre en œuvre et de développer des compétences.

Au contraire, pensez-vous préférable que ces deux « mondes » restent indépendants l'un de l'autre ? Pour quelles raisons ?

Pense que l'association n'a pas non plus à jouer un rôle trop poussé en la matière.

• Le témoignage de Daoud :

Arrivé d'Alger depuis peu, je suis actuellement en recherche d'emploi. En étant bénévole, mon idée de départ était d'essayer d'apporter quelque chose et de voir ce qui pouvait m'être apporté en retour.

De plus, cela permettait de me faire une expérience et ce, afin de parvenir à l'obtention d'un emploi. Ceci vient de m'arriver. En effet, j'ai fait du soutien scolaire pour une association de quartier. Très vite, il m'a été demandé d'animer un atelier informatique pour les enfants. Aujourd'hui, j'ai un contrat de quelques heures pour l'animation de cet atelier ce qui ne m'empêche pas de continuer le soutien scolaire d'ailleurs. Ainsi mes activités bénévoles ont vraiment été une clef pour ouvrir certaines portes, celle de l'emploi notamment.

Ajoutons à cela que j'ai toujours travaillé à l'étranger. Dans ce cadre là, le bénévolat en France m'a apporté beaucoup car j'ai pu rentrer dans des associations et organisations et me familiariser ainsi à une manière de travailler que je ne connaissais pas. De fait, je peux dire aujourd'hui que j'appréhende de moins en moins le monde du travail et ce grâce à mon expérience bénévole.

Pour finir, je dirai qu'il y a eu des bénéfices directs dans mes activités bénévoles comme l'obtention d'un contrat et des bénéfices indirects comme l'échange avec les personnes. Par exemple, j'ai choisi de donner du temps dans mon domaine de compétences. J'ai pu de cette manière travailler en lien avec l'Education Nationale et côtoyer ainsi des enseignants. Cela m'a permis de connaître le fonctionnement de l'Education Nationale et de rencontrer des personnes ressources susceptibles de pouvoir m'aider dans ma recherche.

• **Le parcours de Victor :**

20 ans, titulaire d'un BAC et d'une partie du BAFA, en recherche d'emploi, a été reçu par France Bénévolat – Centre du Pays d'Aix - le 5 septembre 2005.

Après écoute il a été orienté vers un Centre de ressources à Aix en Provence comme bénévole, pour effectuer de l'accompagnement scolaire.

Après quelques séances auprès des élèves, ce Centre de Ressources, fin octobre 2005 lui a proposé un contrat CAE de 20 heures semaine et ce, pour les missions d'animation d'une équipe d'enfants de 3 à 10 ANS et de maintien de l'accompagnement scolaire.

Depuis, il a passé avec succès le concours d'Educateur spécialisé, lui permettant désormais, à la rentrée prochaine 2006, de poursuivre ses études, afin de postuler au diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé.

Invité à notre AGO, du 23 juin 2006, il a fait part de son parcours, et de sa reconnaissance sur l'action du Centre, et ce devant, une vingtaine de représentants d'associations présents.

Ce témoignage s'inscrivait dans la démarche de la réunion de l'ensemble du Réseau FB PACA sur « le bénévolat, facteur d'identité et de soutien pour le retour à l'emploi », prévue en Octobre prochain.

• **L'interview de Janine :**

Janine, 56 ans, cadre RH et gestion à l'international. A quitté son emploi en 2003 pour se consacrer à l'action militante et s'extraire de la pression professionnelle.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Construire une expérience pour évoluer vers le secteur ONG. L'arrivée au Secours Catholique a découlé d'un concours de circonstances mais pas d'une orientation particulière sur l'association.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Gestion de projet humanitaire.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ?

Disposer d'une réelle marge d'action.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui au plan de l'encadrement, de l'organisation, de la démocratie, de la professionnalisation engagée. Janine vient de l'entreprise et apprécie de trouver dans une association (et de pouvoir importer) des méthodes une approche centrée sur l'efficacité mais attend de l'association qu'elle lui offre un cadre vocationnel qui corresponde à son engagement militant.

Qu'aimez-vous le moins ?

Les aspects relationnels entre bénévoles et salariés. A mal vécu le passage entre bénévolat et salariat qui lui a valu le mécontentement des autres bénévoles.

Trouve que c'est le côté fâcheux du bénévolat, l'absence de hiérarchie favorise selon elle certains débordements (« *on ne verrait pas ça en entreprise* »).

Que vous procure cette expérience ?

Une immersion dans une culture professionnelle particulière : le secteur ONG, qui ne lui était pas totalement familière.

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Il a confirmé le projet, permis de découvrir « l'envers de la médaille » qu'elle idéalisait.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Elle n'aurait pas pu aborder directement les ONG sans passer une expérience significative en association. Elle-même aurait risqué de tomber de haut.

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

Depuis début 2003.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Oui.

Lui parlez-vous de votre engagement ?

Oui.

A votre avis comment le considère-t-il ?

La consultante APEC valide tout à fait le cheminement.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Janine pense que c'est aux bénévoles de se débrouiller et pas à l'association d'apporter un service, à eux de se vendre. Elle pense que cela risque de dénaturer le bénévolat, qui dit contrepartie (par exemple formalisation d'attestation de compétences), induit pour elle une formalisation voire une contractualisation. La contrepartie pour le bénévole, c'est sa liberté.

• Le parcours de Martine :

Suite à la mutation de son mari dans la région Centre, Martine qui avait de nombreuses activités professionnelles et extraprofessionnelles à Strasbourg où ils ont résidé plusieurs années s'est retrouvée sans travail. Lui manquant un certain nombre de trimestres et étant à un âge où il est difficile de retrouver un emploi valorisant, elle s'est présentée à une de nos permanences.

Coupée, du milieu du travail, de ses amis et de sa famille elle traversait une période difficile. Son mari étant souvent absent pour des raisons professionnelles, ses recherches d'emploi se soldant par un échec, elle s'est tournée alors vers le bénévolat.

Après plusieurs entretiens, son dynamisme, ses expériences antérieures (directrice colonie de vacances...) nous ont incités à l'intégrer au sein de notre association, et surtout de l'accompagner dans sa recherche d'emploi. Ses activités dans notre association lui ont donné une assurance nouvelle.

Dans les 6 mois qui ont suivi son bénévolat, elle a obtenu un premier rendez-vous qui s'est concrétisé par un emploi à mi-temps en tant qu'accueillante et gestionnaire dans une cave coopérative à proximité de chez elle. Depuis elle assure à la fois son travail de salarié et sa participation en tant que bénévole

pour des actions ponctuelles : présence à l'Université, forums, membre du CA de l'office du tourisme d'Orléans avec lequel nous sommes en partenariat.

• **L'interview de Romain :**

Romain, cadre financier secteur banque, 58 ans dispensé de recherche d'emploi. Bénévole depuis 8 mois, accueil des sans papiers dans le XIXème arrondissement de Paris.

Remarque sur l'entretien :

Ne se sent pas tout à fait concerné par l'enquête, n'étant plus en réalité à la recherche d'un emploi.

Qu'est ce qui vous a conduit à devenir bénévoles ?

Départ volontaire négocié avec l'entreprise, avait les moyens de vivre sans travailler.

Désir de se rendre utile, de partager un peu de son confort, d'utiliser ses compétences (anglais et finances) au service d'une cause caritative ou humanitaire. La dimension de la cause est importante dans son propos, besoin de s'engager dans la lutte contre les fléaux sociaux, n'aurait pas trouvé son compte dans une association avec des objectifs jugés moins essentiels.

L'engagement bénévole n'a pas pour vocation à l'occuper, car il le fait par ailleurs avec son activité de traduction et sa famille. Pour lui le bénévolat est un acte de don totalement désintéressé et indépendant de toute stratégie personnelle.

Que faites vous dans vos activités bénévoles ? Qu'aimez-vous faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Accueil des sans papiers une demi journée par semaine. Aurait préféré utiliser davantage ses compétences professionnelles (anglais et expertise financière pour aider des montages de projet par exemple).

Apprécie néanmoins la dimension humaine de ce qu'il fait, accueillir les sans papiers, apporter de l'humanité à cet épisode de transhumance, être à l'écoute, apporter de la considération.

Mais il est très souvent en situation d'impuissance face à l'administration. Résultats pas toujours probants.

L'offre du secours catholique ne répond pas tout à fait à ses aspirations (j'entends au niveau d'action auquel il aurait aimé œuvrer, et dans l'utilisation effective de son expertise anglais/finances parle de montage et d'expertise financière).

Que vous procure cette expérience ?

Un sentiment d'utilité, d'agir au service de la collectivité.

Avoir une attitude « juste » face à la misère, la regarder « en face », la prendre en compte, humainement. On ne peut plus faire comme si de rien était.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Le bénévolat fait office d'activité de substitution en relais à l'emploi et permet la transition avec la retraite (une forme de prolongation donnée à une vie

professionnelle interrompue avant son terme) et d'accomplissement personnel, donner du sens à sa vie, puisque n'a pas le projet de retravailler.

Etes vous suivi par un est-elle reconnue, prise en compte par vos référents « emploi » ?

Non.

Que pourrait faire l'association pour vous aider les bénévoles dans leur démarche de recherche d'emploi

Romain considère qu'il ne faut pas mélanger les genres. L'association doit aider ses bénéficiaires pas ses bénévoles, elle a besoin de gens compétents et relativement stables et équilibrés (les bénévoles ne doivent pas être fragiles pour remplir leur mission de secours. Considère qu'il y a un risque de dispersion).

Il reconnaît néanmoins qu'il a un propos très « entreprise » et que l'association a un rôle d'exemplarité « humaine et philosophique » à jouer.

• **L'interview de Charlotte :**

Charlotte, 45 ans, recherche un emploi dans le domaine de la communication institutionnelle depuis environ 6 mois.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Donner de son temps mais très clairement, dans un échange de bons procédés. Charlotte recherchait un espace pour mettre en œuvre ses compétences.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Communication.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui tout à fait.

Que vous procure cette expérience ?

Etre dans un fonctionnement d'équipe, apprendre.

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Non.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Oui bien sûr mais il ne faut pas les surestimer ou les surinvestir. C'est la recherche d'emploi qui doit primer, le bénévolat ne doit pas détourner de cet objectif, ni en temps, ni en disponibilité psychologique, en détournant sur le projet associatif au détriment du projet professionnel et de la recherche d'emploi, ni dans les compétences mises en œuvre.

Le chômage est fragilisant, le bénévolat procure un support mais ne rend pas la situation heureuse, c'est une période qui reste réellement soucieuse, il ne faut pas l'oublier.

A l'inverse, il ne faut pas que l'action de l'association ait à souffrir des possibles fragilités des bénévoles demandeurs d'emploi. Pour « bien » donner, il faut être relativement stable notamment dans sa vie professionnelle.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Oui, mais il ne s'agit pas à proprement parlé d'un accompagnement (rend compte périodiquement de ses démarches).

Lui parlez-vous de votre engagement ?

Pas spécialement, ni systématiquement sauf si ça permet d'étayer son propos notamment en entretien de recrutement.

A votre avis comment le considère-t-il ?

Ne sait pas vraiment.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Que les associations n'oublient pas de jouer le jeu. En portant attention régulièrement aux bénévoles demandeurs d'emploi, quitte à formaliser un peu un suivi, pourquoi pas.

En voyant régulièrement comment contribuer à l'entretien et au développement de la compétence.

En valorisant la personne à propos de son don en temps et de compétences (pourquoi pas en l'attestant, mais ne crois pas beaucoup aux paperasses, à faire peut-être sous forme de recommandation) au moins en faisant savoir ce que le bénévole a fait.

En parlant de lui dans le réseau partenarial.

• **L'interview de Nathalie :**

Nathalie est au chômage depuis un an. Après une gérance de boutique de prêt-à-porter, elle souhaite se réorienter vers le secteur de l'insertion. Elle mène une démarche d'orientation qui valide son projet et tente une inscription à l'AFPA qui refuse sa candidature, faute d'expérience dans le domaine. Nathalie se tourne vers le bénévolat pour résoudre l'équation : « pas de formation = pas d'expérience ; pas d'expérience, pas d'emploi ».

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Vivre sa vocation, donner de soi-même à ceux qui en ont besoin. Et constituer une expérience significative pour pouvoir entrer en formation.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Aide à la recherche d'emploi.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Précisément cela.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui totalement.

Que vous procure cette expérience ?

Etre au contact d'autres bénévoles qui exercent une forme de tutorat à son égard. Avoir l'occasion d'apprendre et de réussir (a déjà trouvé du travail à 8 personnes).

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Il l'a confirmé et renforcé sa motivation.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Elle constitue une expérience mais découvre au passage l'absurde du système d'insertion, l'expérience exigée hier pour entrer en formation devient aujourd'hui un obstacle ; il lui est dit par un autre référent du même organisme de formation qui avait refusé sa candidature à la formation faute d'expérience dans le domaine, qu'elle pourrait trouver du travail sans formation. Mais Nathalie ne veut pas, elle pense nécessaire de se former et ne veut pas être en situation précaire du fait d'une sous qualification face au marché de l'emploi.

Nathalie a commencé des cours par correspondance pour suivre un « BTS économie sociale et familiale », pour ne plus perdre de temps.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Oui, ANPE mais a très peu de contact et jamais avec le même référent.

Lui parlez-vous de votre engagement ?

En a peu l'occasion.

A votre avis comment le considère-t-il ?

Ils échangent peu là-dessus.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Ce que fait le Secours Catholique, permettre aux demandeurs d'emploi de faire des choses en rapport avec le métier visé.

Travailler en partenariat avec les services de l'emploi, pour peser sur eux lorsque les situations sont bloquées ou avec des associations qui aident à rechercher de l'emploi.

• **L'interview de Simone :**

Simone, 33 ans, recherche un emploi de commerciale depuis 2 ans.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Faire des choses sur le terrain.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Prospection de site Internet pour alimenter une base d'information pour les jeunes.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ?

Les activités lui conviennent très bien.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui, trouve ça intéressant, les tâches sont variées et lui permettent de prendre de l'assurance et de la dextérité.

Que vous procure cette expérience ?

Faire quelque chose.

Que faisiez-vous avant ou vouliez faire ?

Recherche un emploi commercial.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Oui, car cela l'oblige à prendre des contacts téléphoniques et à utiliser l'informatique ce qui est également utile pour faire des démarches de recherche d'emploi.

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

Deux ans.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Plus depuis un an pour l'ANPE, voit encore les ASSEDIC.

Lui parlez-vous de votre engagement ?

Ne leur en a pas parlé.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Simone s'est montrée très intéressée par cette idée, j'ai bien précisé que rien n'existait en particulier, mais que notre enquête visait éventuellement à faire des suggestions en la matière.

En tous les cas elle n'a aucune réticence à ce que sa situation de recherche d'emploi soit abordée par l'association, voire qu'il y ait des contacts entre ces 2 univers (association, accompagnement emploi). Elle n'a pas elle-même de demande à formuler en particulier sur ce point.

• L'interview de Jacques :

Jacques, 62 ans, juriste de formation, ancien cadre financier dans le secteur bancaire, n'a plus d'obligation de recherche d'emploi.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

L'engagement dans le bénévolat visait à donner de son temps en se rendant utile. Jacques reconnaît aussi que l'engagement visait aussi à trouver un espace de transition entre la vie active, interrompue prématurément, et la retraite.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Aide aux sans papiers. Là également, il utilise ses connaissances professionnelles et y trouve un certain prolongement, dans les relations notamment avec des interlocuteurs du domaine juridique et administratif.

Il s'occupe également d'un adulte handicapé pour ses démarches.

Jacques est également responsable de groupe. Il n'y confère pas d'importance particulière, estimant que le niveau de responsabilité est très modeste et peu formel.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Ce qu'il fait lui convient, il n'a pas particulièrement d'attente particulière.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui, tout à fait.

Que vous procure cette expérience ?

Un sentiment d'utilité.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Jacques n'a pas vraiment d'opinion là-dessus, il est entouré de bénévoles également sortis de la vie active. Eventuellement, l'association peut permettre de rester en contact avec des techniques utiles au quotidien comme la pratique de l'informatique par exemple, indispensable à la recherche d'emploi aujourd'hui.

• L'interview de Fabienne :

Fabienne, 36 ans, arrivée en France depuis un an, belge d'origine, a travaillé 10 ans dans le secteur associatif anglais et a tenté une recherche d'emploi en France sur les 5 premiers mois de l'année 2006, qu'elle vient de décider d'abandonner (son époux travaille, pas de réels besoins financiers).

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Fabienne souhaitait prolonger son expérience de l'aide humanitaire internationale par un engagement de terrain. Elle s'inscrit donc dans une logique militante et d'engagement confirmé, elle a opéré une reconversion du secteur marchand au secteur associatif il y a 10 ans.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Fabienne a une activité d'accueil et d'accompagnement des sans papiers. Elle parle l'anglais et le russe ce qui facilite sa mission.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Fabienne aime conduire des projets, et être impliquée dans la vie associative. Dans la mesure où elle trouve son compte dans l'activité bénévole, elle a renoncé à une recherche d'emploi qui au regard de ce qu'elle constate du marché de l'emploi français, ne vaut pas le coup.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui, mais se situant dans une logique d'accomplissement, Fabienne a pris le temps de trouver l'association et les missions qui lui conviennent.

Que vous procure cette expérience ?

Accomplissement personnel et enrichissement de son engagement bénévole.

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

L'engagement est déjà ancien.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Abandon des recherches.

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

1 an.

Etes-vous suivi par un référent emploi ?

Fabienne n'est pas inscrite à l'ANPE. Elle a fait des recherches d'emploi sur Internet, a pu envoyer 4 CV mais n'a décroché aucun entretien.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Fabienne a elle-même bénéficié d'une aide à la rédaction du CV qui l'a bien aidée. Elle pense qu'il faudrait la proposer plus systématiquement, notamment aux bénévoles arrivants de l'étranger qui ne sont pas familiers aux usages français en la matière.

En Angleterre, les associations délivrent facilement des documents de « référence » pour aider les bénévoles dans leur démarche de recherche d'emploi. Ce serait aussi une piste à creuser.

Au contraire, pensez-vous préférable que ces deux « mondes » restent indépendants l'un de l'autre ? Pour quelles raisons ?

Il faut respecter le désir des personnes mais veiller sur elles. Il est donc souhaitable de connaître les situations personnelles de bénévoles. En ce qui la concerne, elle n'a pas eu de pudeur face à cette situation mais a néanmoins ressenti que sa recherche d'emploi aurait pu faire obstacle à son intégration en tant que bénévole pour une question de disponibilité.

• **L'interview de Jérôme :**

Jérôme, 56 ans, est sans emploi depuis 2 ans, enseignant le français à l'étranger.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Jérôme est un bénévole de longue date en alphabétisation. Le bénévolat n'est pas intervenu dans sa vie au moment de la perte d'emploi, mais il a d'emblée pensé que son chômage serait probablement long, voire définitif, et que le bénévolat était un moyen de se rendre utile.

Il cherchait un espace pour ne pas être en permanence plongé dans sa situation de chômage. Et mettre ses compétences à profit.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Cours de français à des demandeurs d'asile pour et accueil des SDF à la gare d'Austerlitz.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

A découvert l'accueil des SDF. Ne se sentait pas capable et a découvert qu'il l'était, ainsi que le travail d'équipe qu'il apprécie beaucoup autour de cette activité. Se sent bien encadré.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Oui en terme d'activité et d'utilité un peu moins en terme de participation à la vie associative. Bien qu'il ait été bien accueilli (par une réunion notamment), il pense que le Secours Catholique pourrait amener plus de communication interne avec les bénévoles. Se sent un peu en satellite par rapport à l'association mais bien intégré à son équipe.

Que vous procure cette expérience ?

Enrichissement personnel, utilité, ouverture aux autres, structuration du temps.

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Non, était déjà dans le secteur social formation à titre professionnel.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Est dispensé de recherche d'emploi.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Trouverait juste que les associations qui vivent beaucoup grâce au bénévolat jouent un rôle de vigilance de bienveillance à l'égard de bénévoles qui n'ont parfois qu'elles comme relation.

Aller au devant de leur demande car parfois les conditions d'exercice du bénévolat, n'offrent pas beaucoup de contacts avec l'association et avec un nombre restreint de bénévoles.

Cela suppose d'organiser des temps à côté des temps de bénévolat, pour créer du lien avec eux, ne serait ce aussi que pour leur faire un retour sur les suites de leur contribution (que deviennent ceux que l'on aide ? comment l'association prend en compte les retours de terrain faits par les bénévoles en termes d'orientations futures de leurs action ?...)

Le cas échéant qu'elles fassent du lobbying auprès des pouvoirs publics pour que le statut du volontariat soit ouvert aux bénévoles qui n'ont plus d'obligation de recherche d'emploi et que cela leur procure le peu de points qui leur manquent parfois pour accéder à leur retraite.

Il pense que les associations devraient développer des partenariats avec les associations spécialisées dans l'insertion pour faciliter l'insertion des bénévoles et des bénéficiaires : bref des personnes sans emploi avec lesquelles elle est en relation à un titre ou à un autre.

Qu'elles aillent un peu plus loin que secourir mais contribuent à remettre ceux qui le peuvent dans le circuit.

• L'interview de Yannick :

Yannick était déjà bénévole ½ journée semaine en aide aux devoirs, au Secours Catholique au moment où le chômage est intervenu. Cadre d'une grande entreprise du secteur automobile, Yannick est *viré* fin 2003 sur le motif de la non atteinte des résultats.

Les conditions de licenciement (déclatement du climat, image d'insuffisance, destitution symbolique etc...) déclenchent angoisses, peur du lendemain, doute sur soi, remise en cause et impacte toutes les sphères de l'identité.

Il ne peut envisager une recherche d'emploi sans un temps de latence pour « décanter » tout ce stress et pour faire le point sur sa vie, se reconstruire et s'ouvrir aux autres.

Qu'attendiez-vous du bénévolat ?

Yannick a pensé que pour être plus efficace dans sa reconstruction et sa recherche d'emploi, il lui fallait absolument avoir une activité structurante, être dans un cercle « productif ». Il a décidé de consacrer 2 jours par semaine et de s'adresser au siège du Secours Catholique pour proposer ses services.

Que faites-vous dans vos activités bénévoles ?

Montage de projets, création d'évènements, partenariats.

Qu'aimez-vous particulièrement faire ? Qu'aimez-vous le moins ?

Tout.

Est-ce que cela répond à ce que vous attendiez ?

Totalement.

Que vous procure cette expérience ?

L'environnement de travail a permis de reconstruire la confiance en lui, largement altérée par les mois de pression qui ont précédé son licenciement.

La convivialité, la bienveillance, l'empathie, le climat chaleureux, les relations « entre collègues » ont permis de cicatriser les blessures antérieures.

Il a pu produire, mettre ses compétences en œuvre, atteindre des résultats, être dans une attitude proactive.

Tout cela a alimenté une identité (sociale ? personnelle ? professionnelle ?) qui lui a permis de résister au processus d'intériorisation du « statut *honteux de chômeur* ».

Enfin, Yannick reconnaît qu'il est dans une relation quasi d'addiction au travail et à la pression, qui a rendu la perspective de l'inactivité encore plus angoissante. Le bénévolat a fait office d'activité de substitution et de compensation psychologique (palliatif au risque de décompensation).

Est-ce que votre bénévolat a influencé votre projet professionnel ?

Oui, Yannick avait envisagé une reconversion vers le secteur associatif. Cela ne s'est pas concrétisé, il a retrouvé un travail équivalent à celui d'avant, mais il reste en veille par rapport aux opportunités des emplois dans le secteur associatif.

Cet épisode chômage+bénévolat lui a procuré une autre relation au travail. Il appréhende désormais les relations de travail comme étant empreintes de vanité et de vacuité.

Il est plus serein, plus détaché dans ses attentes à l'égard du travail et se sent mûri et enrichi.

A votre avis a-t-elle ou pourrait-elle avoir des effets sur votre recherche d'emploi ? Lesquels ?

Oui, Yannick a entretenu son employabilité, il a « vendu » son adaptabilité aux circonstances, son attitude proactive, sa capacité à prendre du recul sur ce qui lui arrive, à résister à la pression psychologique, à transférer ses compétences entre des secteurs réputés éloignés tels le secteur marchand et associatif, il a porté un message de reconstruction active qui a été de plus en plus réelle.

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

Yannick a retrouvé du travail au bout d'un an environ mais continue son bénévolat avec encore plus de vigueur et de disponibilité (accueil des sans papier, maraude).

Avez-vous suivi par un référent emploi ?

Coach payé par l'entreprise.

Lui avez-vous parlé de votre engagement ?

Ne se souvient pas que ce soit entré en ligne de compte dans le travail de bilan.

A votre avis comment le considère-t-il ?

Ne sait pas.

De votre point de vue, comment les associations pourraient-elles aider les bénévoles en recherche d'emploi ?

Yannick a une vision plus globale et à l'échelle politique. Il pense que les associations doivent faire du lobbying pour forcer les pouvoirs publics à reconnaître et à encourager le bénévolat en période de chômage. C'est ainsi, l'emploi à vie n'est plus garanti alors tant qu'à faire autant prévoir et permettre les activités interstitielles d'utilité publique et les valoriser (points de retraites, gratuité des transports, supplément de droits ASSEDIC, déduction fiscale, accès du statut de volontaire au + de 25 ans, notamment en fin de vie professionnelle).

Le bénévolat et un filet que les services publics ne sont pas eux mêmes en mesure de procurer alors pourquoi n'y aurait-il pas des partenariats entre services de l'emploi et associations pour accompagner cette « maintenance » de l'employabilité et atténuer les épisodes de dégringolade et la suspicion qu'elle génère de la part des référents emploi .